

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

31 JUILLET 2023

Un nouveau partenariat avec le Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires soutient les services relatifs à la justice pour les communautés noires

Toronto (Ontario) - La Fondation du droit de l'Ontario a le plaisir de s'associer au [Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires](#) pour soutenir sa première subvention en matière de justice pénale. Les subventions soutiendront les organisations à but non lucratif dirigées par des Noirs, au service des Noirs et axées sur les Noirs qui offrent des services relatifs à la justice pour les communautés noires.

Le 13 juillet, le Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires [a annoncé les organisations](#) au Canada qui recevront des subventions du volet Justice pénale de 25 000 \$ ou 50 000 \$. Six d'entre elles sont spécifiquement financées par la Fondation. Ces organisations ont en commun qu'elles combinent l'aide juridique pratique avec des mesures de soutien globales qui explorent les causes sous-jacentes de la criminalité.

Les six projets financés par la Fondation, décrits plus en détail ci-dessous, offriront : des services de soutien pratique aux jeunes Noirs et à leurs familles qui naviguent dans le système de justice pour mineurs; des programmes de déjudiciarisation pour les jeunes Noirs impliqués dans la justice; un soutien pour donner aux filles et aux femmes noires les moyens d'accéder aux services et de divulguer leurs expériences en matière de violence sexuelle; des ateliers dispensés par des professionnels du droit noirs pour informer les jeunes racialisés de leurs droits légaux et de la manière d'accéder à l'information et au soutien.

« Nous sommes ravis de nous associer au Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires et de soutenir son premier programme de subventions du système de justice pénale », a déclaré Lisa Cirillo, chef de la direction de la Fondation du droit de l'Ontario. « Favoriser l'équité et la justice sont les principales priorités de nos subventions. Notre partenariat a permis au Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires de doubler les subventions disponibles, augmentant ainsi les services liés à la justice et l'accès à la justice pour les communautés noires de l'Ontario. »

À la suite de l'investissement initial de 200 000 \$ de [La promesse TD Prêts à agir](#) de la Banque TD, la Fondation a offert 200 000 \$ supplémentaires. Le Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires a organisé un appel de demandes au printemps 2023 et a dirigé un processus décisionnel rigoureux dirigé par la communauté. Les projets sélectionnés pour le financement de la Fondation sont conformes à notre mission, car ils profitent directement aux Ontariens en leur fournissant des connaissances et des services qui les aident à comprendre la loi et à l'utiliser pour améliorer leur vie.